



SANTÉ, SOCIAL

Le CIAS maintient ses activités et appelle au respect des règles sanitaires

Vous bénéficiez d'un service d'accompagnement du CIAS du Grand Périgueux ? Soyez rassurés ! Pendant ce deuxième confinement, de nombreuses activités sont maintenues. Mais il est obligatoire, pour se protéger, de porter les masques et respecter les règles sanitaires.

Publié le 02 novembre 2020

Maintien des activités du CIAS du Grand Périgueux

Le CIAS du Grand Périgueux maintient des activités pendant ce confinement de novembre 2020.

Cela concerne :

- › l'aide humaine
- › l'entretien du cadre de vie des personnes plus fragiles : logement et linge
- › le répit de celle ou celui aidant les personnes plus fragiles
- › le portage du repas

Respect des règles sanitaires

Dans ce contexte particulier marqué par une forte circulation du Covid 19, le CIAS du Grand Périgueux vous demande la plus grande vigilance.

Vous êtes une personne aidée ? Vous et vos proches, vous devez faire très attention !

Portez le masque pendant les interventions à domicile pour vous protéger et protéger aussi les professionnels qui viennent chez vous.

Respectez les gestes barrières ! Lavez-vous régulièrement les mains au savon, au gel hydroalcoolique !

Vous avez besoin d'en savoir plus sur le [CIAS du Grand Périgueux](https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/seniors) (<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/seniors>)

Contact



SOCIAL
Centre Intercommunal D'Action Sociale (CIAS)

✉ **Courriel**
☎ **05 53 54 76 7**
0



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)